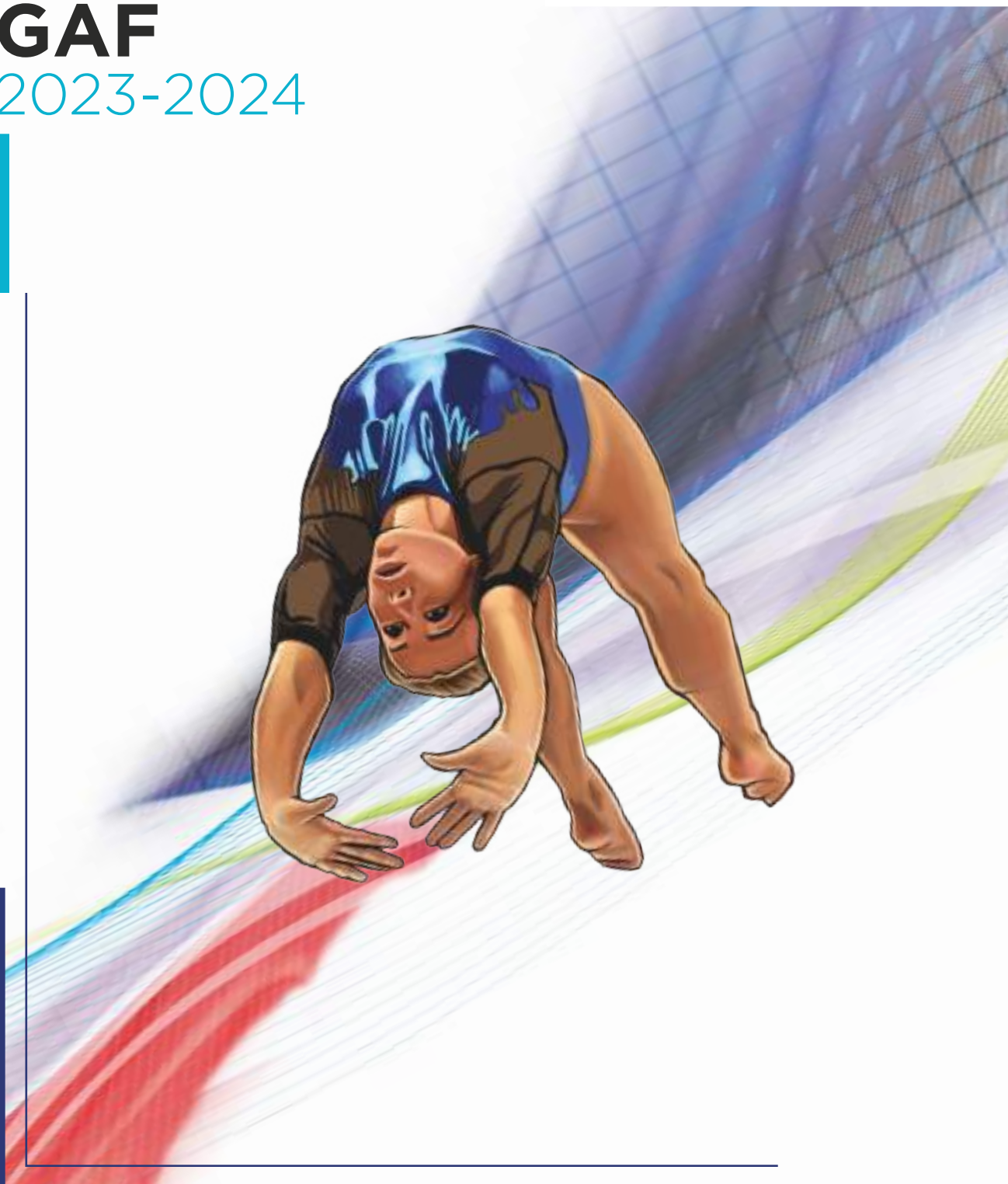


LETTRE FFGYM

# GAF

2023-2024



ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT.



# GÉNÉRALITÉS

## CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES

	DATE	COMPÉTITION
	3-4-5 mai 2024	Championnat de France Individuel
	10-11-12 mai 2024	Trophée fédéral
	18-19 mai 2024	Championnat de France Top 12 (petite finale et finale)
	31, 1-2 juin 2024	Championnat de France par Équipes A
	7-8-9 juin 2024	Championnat de France Élite
	14-15-16 juin 2024	Championnat de France par Équipes B

Se référer au calendrier des compétitions 2024 pour les dates communes ou les dates limites des compétitions qualificatives, sauf dérogation accordée par le représentant technique fédéral de la discipline et le DTN adjoint chargé des pratiques compétitives (dérogation possible uniquement pour les compétitions avec dates limites).

## DROITS D'ENGAGEMENTS

	COMPÉTITION	INDIVIDUEL	ÉQUIPE
	Élite - Championnat de France	60 €	
	Performance - Championnat de France	45 €	50 €
	Fédéral - Trophée Fédéral		44 €
	Top 12		250 €

- » Pour les autres compétitions, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux ont le pouvoir de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
  - Comité départemental : échelon départemental ;
  - Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- » Pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.



## DOCUMENTS

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2023-2024.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- La brochure des programmes GAF - édition septembre 2023 ;
- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive ;
- Le code de pointage FIG 2022-2024 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG) ;
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

## DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

**Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale** – compétitions en équipe et en individuel des niveaux de pratique Fédéral et Performance – la date limite d'engagement nominatif est fixée au **3 janvier 2024**.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou inter-départemental ou régional ou regroupement en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

## QUOTAS ET TOTAUX DE RÉFÉRENCE



### EN FÉDÉRAL

Les quotas de qualification pour le Trophée Fédéral sont établis en tenant compte des effectifs réels ayant concouru lors des compétitions départementales, permettant ainsi la représentativité de chaque région ou regroupement.



### EN PERFORMANCE

Les totaux de référence à atteindre pour la qualification au championnat de France individuel ou par équipes sont précisés dans une lettre FFGym GAF publiée à l'automne 2023.

## ORDRES DE PASSAGE – RÈGLES DE GESTION

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passent dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passent dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au saut).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage auprès du gestionnaire de compétition.

## GESTION DES ÉCHAUFFEMENTS



### EN FÉDÉRAL

- Fédérale B : temps de 2' pour toutes les catégories.
- Fédérale A :
  - Temps de 3' pour toutes les catégories
  - Temps de 35 " par gymnaste en individuel
  - Au saut, 2 essais maximum par gymnaste en équipe ou en individuel



### EN PERFORMANCE

- Temps de 5' pour les catégories sur les programmes performance, filières nationale et régionale.  
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques 1' par gymnaste avec un premier passage de 20" et un second passage de 40".
- Temps de 7' pour les catégories sur le programme FIG aménagé.  
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques deux passages de 40" pour chaque gymnaste.



## MONTÉE D'AGRÈS

Pour toutes les catégories, montée possible des 2 porte-mains de 5 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).

Pour les finales nationales, la demande est à réaliser à partir du mini site de l'évènement (formulaire de montée d'agrès), au plus tard 3 jours avant la date de début de la compétition.

Tout autre cas fera l'objet d'une demande particulière envoyée au gestionnaire de compétition.



## FILIÈRE NATIONALE – RÉPARTITION DES GYMNASTES

Pour cette filière, en fonction du nombre de gymnastes qualifiées au championnat de France individuel, une répartition en nationale A ou nationale B est possible.



## FINALES PAR APPAREIL

Seules les gymnastes qualifiées en Nationale A 14 ans / 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18- 20 ans / 21 ans et plus peuvent prétendre se qualifier pour une finale par appareil.



## QUALIFICATIONS 2024



TOP 12	NATIONALE 1	NATIONALE 2
UNION HAGUENAU	ALLIANCE DIJON GYM 21	AVOINE BEAUMONT GYMNASTIQUE
MEAUX GYMNASTIQUE	FÉMINA SPORTS MONACO	
SAINT LOISE GYMNASTIQUE	NANTES GYM	
HÉNIN GYM	INDÉPENDANTE KINGERSHEIM	
PSL MONTCHAT LYON	GYMNASTIQUE ÉLANCOURT MAUREPAS	
CA COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	CA COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	
ÉTOILE GYMNIQUE COLOMIERS	SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	
CLUB GYMNIQUE SAINT-GINIEZ MARSEILLE	SALLE VINCENT FERRARI DE SETE	
INDEPENDANTE STEPHANOISE	AVOINE BEAUMONT GYMNASTIQUE	
GYM FLIP BEAUCAIRE TARASCON	CONCORDIA SCHILTIGHEIM	
SOCIETE DE GYMNASTIQUE BRUMATH	HYERES GYM	
DUNKERQUE GYM	SPORTS RÉUNIS OBERNAI	

# JUGEMENT

## PRÉCISIONS

Au cours de la saison sportive 2023-2024, organisation d'un examen de juges niveau 1, 2, 3 et 4.




## PRÉROGATIVES DES JUGES

			Département	Inter-département <u>ou</u> région	Région <u>ou</u> regroupement	National
FÉDÉRAL	NIVEAU 1	Jury D*	Fédéral A, B	Fédéral A, B	Fédéral A	/
		Jury E**	Fédéral A, B	Fédéral A, B	Fédéral A	/
PERFORMANCE	NIVEAU 2	Jury D	Fédéral A, B Performance et Performance 7-9 ans	Fédéral A, B Performance et Performance 7-9 ans	Fédéral A	Federal A
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédéral A
	NIVEAU 3	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédéral A Performance
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
	NIVEAU 4	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes

\* Jury D : 15 ans minimum (né en 2009)

\*\* Jury E : 14 ans minimum (né en 2010)

## JURYS POUR LES FINALES NATIONALES

	Trophée Fédéral par Équipes	Pas de juge convoqué <b>1 juge par équipe N 2 minimum*</b>
	Championnat de France Individuel	Juges convoqués N 4 minimum
	Championnat de France par Équipes Programme FIG aménagé	Juges convoqués N 4 minimum <b>1 juge par équipe N 3 minimum*</b>
	Championnat de France par Équipes Programme Performance	Juges convoqués N 4 minimum <b>1 juge par équipe N 3 minimum*</b>
	Championnat de France Top 12	Juges convoqués N 4 minimum <b>1 juge par équipe N 4 minimum</b>
	Championnat de France Élite	Juges convoqués N 4 minimum

\* En fonction du nombre d'équipes qualifiées dans chaque division, certains clubs peuvent être exemptés de juge. Se référer à la composition des jurys qui est publiée en complément des ordres de passage.

Présence obligatoire de tous les juges clubs à la réunion organisée 1 heure avant le début de la catégorie concernée, en tenue réglementaire et en possession de la licence et du carnet de juge.

Lorsqu'un club qualifié, devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le / la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.





# ÉLITE



## DÉROGATION DTN

À l'issue des étapes de sélection, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de fournir une liste complémentaire de gymnastes sélectionnées pour le championnat de France.

## MINIMA POUR SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE

Se référer au règlement technique 2023-2024 pour la liste des étapes qualificatives

	<b>AVENIR</b> Mouvements RERJ / Avenir	<b>ESPOIR</b> Code FIG senior + Exigences DTN	<b>JUNIOR</b> Code FIG senior + bonifications	<b>SENIOR</b> Code FIG senior + bonifications
10 ans 2014	55 pts			
11 ans 2013	57.5 pts			
12 ans 2012		<b>40.0 pts</b>		
13 ans 2011		<b>41.0 pts</b>		
14 ans 2010			<b>43.5 pts</b>	
15 ans 2009			<b>45.5 pts</b>	
16 ans 2008				<b>47.5 pts</b>
17 ans 2007				<b>47.5 pts</b>
18 ans et + 2006 et -				<b>47.5 pts</b>

Ces minimas compétitifs pour l'accès au championnat de France Élite pourront être associés aux résultats des tests physique effectués lors de la revue d'effectif.



## ÉPREUVES SÉLECTIVES

- Revue d'effectif nationale (REN) :
  - Espoir - Junior - Senior : 27 et 28 octobre 2023, à Saint-Etienne. Accès : cf. ci-dessous.
  - Avenir : 1-2 décembre 2023, à Sète. Accès : cf. ci-dessous.
- Tournoi de Combs la Ville (Espoir - Junior). Accès : engagement libre auprès de l'organisateur. Minima accordés avec **participation obligatoire** à la REN si invitée.
- Rencontres du Top 12 (si participation sur les 4 agrès). Minima accordés avec **participation obligatoire** à la REN si invitée.
- Session de rattrapage (Espoir – Junior – Senior) : date et lieu à définir.
- Championnat régional ou regroupement individuel pour la catégorie Avenir : 6 et 7 avril 2024.
- CE et CM : les sélectionnées Equipe de France pour la catégorie Senior et les finalistes pour la catégorie Junior.



## ACCÈS À LA REVUE D'EFFECTIF

Liste DTN :

- Pour la catégorie Avenir, gymnastes issues des animations régionales PAS validées par la DTN ;
- Pour les autres catégories :
  - Gymnastes inscrites dans le PPF ;
  - Gymnastes qualifiées au CF Élite 2023 **et** s'entraînant au quotidien dans un club formateur ou un centre d'entraînement Top 12 ;
  - Gymnastes proposées par les comités régionaux ayant réalisé lors d'une évaluation un total n'étant pas inférieur à deux points des minima d'accès aux championnats de France. Ces propositions seront validées par la DTN.
  - Invitation des gymnastes classées 1ères de chaque catégorie Nationale A (A partir de 12 ans) lors des championnats de France individuel 2023.



## BONIFICATIONS JUNIOR ET SENIOR

Prise en compte des bonifications de réception à chaque agrès pour le championnat de France Élite (note = code FIG + bonifications de réception).

SAUT	+ 0.1 à la note finale si réception pile sur un saut de ND minimum 4.00 pts
BARRES	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
POUTRE	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
SOL	+ 0.1 à chaque réception pile des acrobaties minimum D



## BONIFICATIONS ESPOIR

Les Bonifications d'éléments sont accordées si :

- Exigences de composition FIG sont validées à l'agrès (sauf aux barres asymétriques pour l'envol à la même barre (\*))
- Élément reconnu et réalisé sans chute

### Saut

Les gymnastes doivent présenter 1 ou 2 sauts différents, à choisir parmi les 3 familles suivantes :

- Yurchenko
- Tsukahara
- Lune Salto

Le saut retenu pour l'évaluation est obligatoirement le 1er saut.

Si un seul saut présenté : Une bonification sur ND peut être attribuée si la qualité d'exécution répond aux exigences de la NE.

Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonif attribuée
ND = 3,60 et plus	9,00 mini	0,50 pt
ND = 4,20 et plus	8,50 mini	1,50 pts

Si 2 sauts différents sont présentés, une bonification de 0.50 peut être accordée si les conditions suivantes sont respectées :

- 1er saut de VD 4,20 minimum et avec 1.50 de déductions maximum
- 2ème saut de famille différente, de VD minimum 3,60 et avec 1.50 de déductions maximum



## Barres asymétriques

**Bonifications sur éléments :**

	Bonif attribuée	Remarques
Envol BS/BI mini D ou envol même barre (*)	0.30pt	1 seule fois
Envol BI/BS mini D	0.50pt	1 seule fois
Si sortie « C » minimum	0.30pt	
Si sortie « D » minimum	0.50pt	

**Bonifications sur note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,00 et plus	8,00 mini	0,50 pt
3,80 et plus	7,50 mini	1,00 pt
4,50 et plus	7,00 mini	1,50 pts

## Poutre

**Bonifications sur éléments et liaisons :**

	Bonif attribuée	Remarques
Série acro de 3 éléments dont 1 salto (y compris en entrée) – (1)	0,50 pt	1 seule fois
Élément acro E ou D en liaison pied/pied ou rebond - (1)	0,50 pt	1 seule fois
Si sortie « C » minimum	0,30 pt	
Si sortie « D » minimum ou sortie en liaison « BBC » minimum	0,50 pt	

(1) Bonifications pouvant se cumuler

**Bonifications sur note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
Entre 3,8 à 4,1	Mouvement sans chute	0,30 pt
4,20 et plus	8,00 mini	0,50 pt
4,60 et plus	7,50 mini	1,00 pt
5,00 et plus	7,50 mini	1,50 pts



## Sol

### Bonifications sur éléments et liaisons :

	Bonif attribuée	Bonif attribuée
2ème Élément acro « D » (*) – (1)	0,30 pt	1 seule fois
VL acrobatique direct ou indirect – (1)	0,30 pt	1 seule fois
Élément acro « E » - (1)	0,50 pt	1 seule fois

(\*) 1<sup>er</sup> élément D reconnu et réalisé sans chute - (1) **Bonifications pouvant se cumuler**

### Bonifications sur note D attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

<i>ND</i>	<i>NE</i>	<i>Bonus</i>
<i>4,10 et plus</i>	<i>7,50 mini</i>	<i>0,50 pt</i>
<i>4,40 et plus</i>	<i>7,50 mini</i>	<i>1,00 pt</i>
<i>4,70 et plus</i>	<i>7,50 mini</i>	<i>1,50 pts</i>

## **BONIFICATIONS AVENIR 10 ANS**

### **Barres asymétriques**

**Bonifications sur note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
1,80 à 2,20	8,50 mini	0,30 pt
2,30 à 2,70	8,20 mini	0,60 pt
2,80 à 3,20	8,00 mini	0,90 pt
3,30 à 3,70	7,00 mini	1,20 pt
≥ 3,8	6,50 mini	1,50 pt

### **Poutre**

**Bonifications sur note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	7,50 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,00 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	6,50 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,00 mini	1,20 pt

### **Sol**

**Bonifications note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	7,50 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,20 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	7,00 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,70 mini	1,20 pt

## **BONIFICATIONS AVENIR 11 ANS**

### **Barres asymétriques**

**Bonifications sur note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
1,80 à 2,20	8,50 mini	0,30 pt
2,30 à 2,70	8,20 mini	0,60 pt
2,80 à 3,20	8,00 mini	0,90 pt
3,30 à 3,70	7,00 mini	1,20 pt
≥ 3,8	6,50 mini	1,50 pt

### **Poutre**

**Bonifications sur note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	8,00 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,50 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	7,00 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,50 mini	1,20 pt

### **Sol**

**Bonifications note D** attribuée en fonction de la note « D » et de la note « E » :

ND	NE	Bonus
3,30 à 3,50	7,50 mini	0,30 pt
3,60 à 3,80	7,20 mini	0,60 pt
3,90 à 4,10	7,00 mini	0,90 pt
≥ 4,2	6,70 mini	1,20 pt